

# Dernière chance pour le baseball



Marvin MILLER

WASHINGTON (AP) — Le négociateur en chef des joueurs de baseball majeur a déclaré hier que les chances de voir l'actuelle saison être complétée étaient très minces, mais a indiqué qu'il soumettrait tout de même la dernière proposition des propriétaires au comité exécutif de l'Association des joueurs.

Marvin Miller, le directeur administratif de cette association, a tenu ces propos quelques instants après que Ray Grebey, son homologue dans le camp des propriétaires, ait indiqué que "les deux parties n'avaient jamais été aussi près de s'entendre."

Miller a ajouté qu'il présenterait la nouvelle offre aux représentants des 26 équipes des ligues majeures, sans toutefois leur conseiller de l'accepter. Les re-

présentants des joueurs de chaque équipe, qui forment le comité exécutif, doivent se rencontrer lundi ou mardi.

Grebey a pour sa part dit que les négociations avaient été ajournées pour permettre aux joueurs d'étudier la dernière offre des patrons.

"Nous nous sommes rapprochés, a-t-il indiqué. Malheureusement, les deux parties n'ont pu s'entendre sur tous les points."

Mais Miller a déclaré: "J'ai eu la conviction, ce soir, qu'ils (les propriétaires) ne veulent pas d'un règlement et il est faux de dire que nous tiendrons un scrutin sur cette proposition. J'ai dit que le comité exécutif se réunirait et que je lui ferais un compte-rendu, le plus fi-

dèle possible, des négociations, un point c'est tout.

"Nous ne conseillerons pas aux joueurs d'accepter la proposition. Et je pense que le comité exécutif sera du même avis."

Grebey a déclaré aux journalistes, à sa sortie de la séance de négociations, que les propriétaires espéraient un règlement rapide du conflit, après la réunion du comité exécutif de l'Association des joueurs.

Grebey a toutefois refusé de fournir des renseignements en ce qui a trait aux négociations des dernières 48 heures.

Miller a dit que malgré l'offre remodelée des joueurs de créer un réservoir servant à la compensation, "les négociateurs des propriétaires nous ont dit qu'ils ne la comprenaient pas très bien.

"Nous nous sommes adressés à chacun d'eux et chaque fois, un nouveau problème surgissait, jusqu'au moment où j'ai eu la conviction qu'ils ne voulaient pas mettre un terme à la grève."

Un des points litigieux concerne le nombre de joueurs à être protégés d'une équipe réclamant une compensation pour la perte d'un joueur autonome. Une autre question controversée est de savoir si les propriétaires accepteraient de fournir des joueurs au réservoir servant à la compensation.

D'autre part, le médiateur fédéral Kenneth Moffett a dit que la prochaine ronde de négociations se tiendrait probablement mercredi. Il n'a toutefois pas indiqué si les pourparlers se poursuivront à Washington ou si les négociateurs retourneront à New York.



Ray GREBEY



L'entraîneur chef d'Equipe-Canada, Scotty Bowman, a promis de demander quelques conseils à son homologue chez les Nordiques, Michel Bergeron, en vue du tournoi Coupe Canada.

## Formation d'Equipe-Canada Aucune discrimination envers les Nordiques

par Maurice DUMAS

L'entraîneur Scotty Bowman s'est défendu d'avoir fait preuve de discrimination à l'endroit des Nordiques dans le choix des 36 joueurs invités au camp d'entraînement d'Equipe-Canada en préparation du tournoi Coupe Canada qui se mettra en branle au début du mois de septembre.

"Je n'étais pas le seul à décider, a-t-il plaidé. Le comité de sélection comprenait également des hommes comme Cliff Fletcher, Bill Torrey, Sam Pollock, Al McNeil et Irving Grundman."

Le tonnerre gronde toujours à Québec parce qu'aucun porte-couleurs des Nordiques n'a été convié au camp d'entraînement d'Equipe-Canada. Même pas Jacques Richard, un marqueur de 52 buts, en 1980-1981!

Malgré cette vague de mécontentement, Scotty Bowman n'a pas cherché à s'en laver les mains ou à camoufler la vérité. "Je n'entretiens aucun ressentiment envers Jacques Richard, a-t-il expliqué. Je lui donne crédit pour le retour qu'il a effectué dans la Ligue nationale, mais son nom

n'a pas été inscrit sur la liste confectionnée par le comité d'Equipe-Canada. Nous avons pensé à Michel Goulet avant Jacques Richard. Nous avons également songé à Dale Hunter et Réal Cloutier. Malheureusement, nous ne pouvions inviter tout le monde."

Ironie du sort, Scotty Bowman a croisé Réal Cloutier, hier soir, chez Massicotte Sports, où il collaborait à une campagne publicitaire en compagnie de l'aîné droit des Nordiques, de Guy Lafleur, du Canadien de Montréal, et de Michel Bergeron, l'entraîneur des chandails fleurdelisés.

Bowman se propose même de consulter Michel Bergeron puisque quelques rencontres du tournoi Coupe Canada seront disputées dans la Vieille Capitale.

**Critères**

L'entraîneur et directeur-gérant

des Sabres de Buffalo a répété les critères qui ont servi à la sélection des joueurs choisis pour le camp d'entraînement d'Equipe-Canada.

"Nous avons surtout insisté sur la vitesse, la jeunesse et le conditionnement physique, a poursuivi l'entraîneur d'Equipe-Canada. Nous aurons besoin de joueurs en très bonne forme. Nous recherchons également l'homogénéité. C'est pour cette raison que nous avons retenu sept porte-couleurs des Islanders de New York et cinq autres du Canadien de Montréal."

Scotty Bowman a grimacé devant l'idée d'une équipe du Québec dans un tournoi comme Coupe Canada. "Nous avons déjà assez de problèmes à former une équipe du Canada. Je pense qu'il serait encore plus difficile de mettre une équipe du Québec sur pied."

**EPLUCHETTE DE BLE D'INDE POUR GROUPES**  
Ste-Famille, Ile d'Orléans  
Repas Canadiens  
Sur réservations  
Jean-Claude Prémont  
829-3455

## Scotty Bowman y tient à Dudacek!

par Maurice DUMAS

Foi de Scotty Bowman! Le défenseur tchécoslovaque Jiri Dudacek, âgé de 19 ans, est bel et bien la propriété des Sabres de Buffalo.

D'ailleurs, Bowman ne croit pas que Dudacek ait paraphé une entente avec les Nordiques avant le 15 mars 1981.

Et si Dudacek a signé avec les Nordiques, Bowman a annulé le document en repêchant l'espoir tchécoslovaque au dernier encan amateur de la Ligue nationale. "Jiri Dudacek n'a pas encore 20 ans et il est soumis aux mêmes règlements que les autres joueurs amateurs, a dit le directeur-gérant et entraîneur des Sabres de Buffalo. Il doit absolument être repêché pour devenir la propriété d'une équipe de la Ligue nationale."

Le cas Dudacek diffère des frères Stastny. Ces trois Slovaques avaient tous célébré leurs 20 ans lorsqu'ils ont été embauchés par l'équipe québécoise.

Scotty Bowman a joué un sale tour aux Nordiques en sélectionnant Dudacek au repêchage amateur 1981 du circuit Ziegler. L'espoir tchécoslovaque redeviendra éligible à l'encan amateur de l'an prochain si les Sabres de Buffalo ne lui font aucune proposition 48 heures avant cet événement. Jiri Dudacek pourrait alors devenir la propriété des Fleurdelisés s'il était ignoré par toutes les équipes de la Ligue nationale à l'enchère de 1982.

**Fédération tchèque**

Le perspicace Scotty Bowman ne laissera rien au hasard dans cette affaire. Il profitera du tournoi Coupe Canada pour discuter avec les autorités de la Fédération nationale de hockey sur glace de la

Tchécoslovaquie. Il tentera de les convaincre de libérer immédiatement Jiri Dudacek pour le hockey nord-américain.

"Je n'ai pas encore abordé la fédération tchèque au sujet de Jiri Dudacek, a confié le grand manitou des Sa-

bres de Buffalo. Je le ferai pendant le tournoi Coupe Canada."

**EN BREF:** Réal Cloutier s'entraîne cinq jours par semaine en vue de la prochaine saison des Nordiques. Quand cet ailier droit a quelque chose dans la caboche, il ne l'a pas dans les pieds.

Ne vous avisez surtout pas de parier contre ses chances de redevenir le compte-émerite qu'il

était avant de se blesser sérieusement, l'été dernier... Marian Stastny participe, aujourd'hui,

au tournoi de golf de la Fondation Saint-François, au club Cap-Rouge. C'est la première fois

de sa vie qu'il prend des bâtons de golf dans ses mains...

**LE COIN DU PÊCHEUR**

**CANADIAN TIRE**

24 juillet: Assez bon p.m.

25 juillet: Bon depuis 15h

26 juillet: Passable depuis 16h

27 juillet: Bon l'après-midi

Voyez le Concours de **Miss Québec nue '81**

Le concours pour le choix de Miss Québec nue - 81 - aura lieu au Club naturiste Adam et Ève, à Sainte-Brigitte-des-Saults, les 25 et 26 juillet prochains. Vous pouvez assister aux défils de sélection. Le nudisme n'est pas obligatoire. Venez par la transcanadienne, sortie 185, et prenez la direction de Saint-Zéphirin. Empruntez ensuite le rang St-David, à droite. Terrain de camping entièrement équipé. Chalets également disponibles. Pour réservations ou renseignements: (819) 334-2835

**tennisport**

**CINQ AVANTAGES DE PLUS**

- 1- Tennis, raquetball, squash sous un même toit.
- 2- 4 magnifiques courts de tennis extérieurs, avec piscine semi-olympique.
- 3- Centre de conditionnement physique avec équipement Nautilus.
- 4- Programme junior: tennisport avec Base de plein air.
- 5- Programme junior: tennisport avec Patinodrome.

Avantages 4 et 5:  
**POUR JEUNES DE 10 A 16 ANS**  
Programme intégré d'activités Intérieures et de plein air:

- Initiation au tennis
- Initiation au raquetball
- Baignade et canotage
- Patin à roulettes
- Autres sports: soccer, ballon volant
- Interprétation de la nature

— Semaine de 30 heures, 8h30 à 16h, du lundi au vendredi, du 20 juillet au 28 août.  
— Equipement (raquettes, balles, etc.) gracieusement mis à la disposition des jeunes par Tennisport.  
— Transport entre les centres assurés par tennisport.

Prix: \$20 la semaine.  
Nul besoin de parcourir 100 milles... nul besoin de payer \$125 par semaine. En plein cœur de la ville, vous disposez d'un camp pour \$20 par semaine.

Renseignements: 4280, boul. Hamel, Ancienne-Lorette  
Tél.: 872-0111  
A voir: canal 9

13h45 samedi 25 juillet  
16h00 dimanche 26 juillet  
18h00 mardi 27 juillet

10h00 jeudi 30 juillet  
22h30 vendredi 31 juillet

**Rothmans**

**LES ÉTOILES LCF DE LA SEMAINE**

Meilleur joueur offensif: TYRON GRAY, B.C. LIONS

Meilleur joueur défensif: DOUG BATTERSHELL, CALGARY STAMPEDERS

Meilleur joueur de ligne: RICK GOLTZ, B.C. LIONS

Félicitations de Rothmans aux trois ÉTOILES LCF DE LA SEMAINE.  
Regardez bien votre journal chaque semaine pour connaître les ÉTOILES LCF DE LA SEMAINE annoncées par Rothmans.

Prochaines matches de la LCF	HEURE LOCALE	RÉSEAUX
24 juillet Calgary à Saskatchewan	19 h	CTV, nat.
25 juillet Ottawa à B.C.	20 h	—
Toronto à Hamilton	19 h	—
26 juillet Edmonton à Montréal	13 h 30	CTV, nat.
30 juillet Winnipeg à Toronto	20 h	—

Fin de joute tumultueuse

# Le Fiacre à un pas du championnat



la chronique de Sab

On peut se permettre de proclamer le Fiacre de Sainte-Foy champion de la division est de la Ligue de baseball junior majeur de Québec, même si les Alouettes de Charlesbourg ont encore de minimes chances mathématiques de ravir cette première place.

Cependant, on doit présumer qu'elles sont infiniment maigres à la suite de revers de 6-3 qu'ils ont subi, hier soir, devant leurs propres partisans, au stade Henri-Casault. Le Fiacre se retrouve avec une

avance de 3 1/2 parties.

En supposant que les deux clubs joueront les 38 matchs prévus, Sainte-Foy pourrait terminer avec une fiche de 27-11 en perdant ses deux dernières rencontres, pendant que Charlesbourg pourrait atteindre 28-10 en gagnant les sept matchs qui lui restent à disputer. En réalité, le chiffre magique du Fiacre est 1, le tour pouvant être accompli en gagnant ses deux parties et en supposant que Charlesbourg en gagne sept. Une combinaison formée d'une victoire du Fiacre et d'une défaite du Charlesbourg suffirait, ou encore deux revers de ce dernier. Comme vous pouvez le constater, rien d'inquiétant pour Michel Tétrault et ses hommes.

Des coups de circuit réussis par Jean Sansfaçon et Claude

Drouin, en troisième manche, ont porté le coup de grâce aux Alouettes. Le pointage devenait 4-0, car Jean Fortin avait fait produire deux points dans la strophe précédente.

Jacques Caron, le lanceur gagnant, a très bien espacé quatre coups sûrs tout en étant mieux secondé à la défensive que son rival Claude Carbonneau, qui n'a accordé que cinq coups sûrs mais dont la tâche a été compliquée par cinq erreurs.

Ce dernier match régulier entre les deux grands rivaux s'est terminé sur une note désagréable quand il y a eu échauffourée en septième manche. On laisse à la discrétion de la ligue de faire enquête sur cet incident.

## Baseball mineur

C'est un club de la région de Québec, le Saint-Benoît de Sainte-Foy, qui a mérité le titre de la classe "A" au dernier tournoi-invasion provincial pee wee Delta, à Ville de Laval.

Les jeunes champions ont disputé cinq matchs pour remporter le titre que convoitaient pas moins de 32 clubs venant de tous les coins de la province.

## Bonnes vacances

Roland Sabourin a décidé de se reposer un peu. Ainsi il sera en vacances la semaine prochaine, plus précisément du 26 juillet au 2 août. En son absence, la chronique sera rédigée par les autres membres de la section sportive.

Les responsables des différentes organisations sportives sont donc priés de nous tenir au courant de leurs activités et de nous transmettre leurs résultats à compter de 19h le dimanche 26 juillet en composant 647-3407, 647-3408 ou 647-3409.

La formation dirigée par Jean-Pierre Chamberland et Michel Gilbert n'a accordé que deux points à ses adversaires tout le long du tournoi. Les lanceurs Denis Boucher (4 victoires) et Michel Blouin, qui a réussi une partie sans coup sûr en obtenant l'autre victoire, ont été les deux gros atouts au monticule.

Félicitations aux champions.

En passant, je vous encourage à aller encourager les participants du tournoi provincial bantam de Sainte-Foy ainsi que ceux du tournoi régional pee wee de Québec qui commencent en fin de semaine.

## Fastball

Pour les amateurs qui suivent la Ligue de fastball majeur O'Keefe, disons que les séries éliminatoires ne commenceront pas avant la semaine prochaine, et même là c'est douteux.

Le calendrier régulier du circuit ne sera complété que dimanche soir, alors que Disraeli ira jouer un programme double contre Thetford-Mines, à 18h.

Durant ce temps, le club "La Table-du-Roi" continuera à se préparer pour le championnat provincial, à Saint-Émile, en disputant deux autres matchs hors-concours. En effet, les détenteurs de la première position seront à Pont-Rouge, samedi, 20h30, et à Saint-Étienne, dimanche, 13h, au profit des loisirs de ces deux endroits.

Le tournoi provincial aura lieu les 30 et 31 juillet et 1er et 2 août.

## Patinage artistique

L'école de patinage artistique de Charlesbourg présentera sa septième compétition d'été à l'Arpège, les 14, 15 et 16 août, avec plus de 300 participants.

Mme Louise Morency, présidente du comité organisateur, était fière de souligner que la compétition de cette année a reçu l'approbation officielle de la Fédération de patinage artistique du Québec et devient le championnat provincial d'été.

Claude Boucher, président de la compétition, précise qu'il y aura les catégories bantam à senior.

On y attend des représentants des 18 régions faisant partie de la fédération.

La fédération provinciale a fait connaître les noms des 48 patineurs qui ont été choisis pour faire partie d'un stage de perfectionnement à Sainte-Agathe, du 31 août au 6 septembre.

Du territoire couvert par LE SOLEIL, on compte Sophie Adam, Amos; Nathalie Hurens, Villeneuve; Josée Arseneault, Hauterive; François Beaulieu, Rimouski; Maryse Bélanger, Hauterive; Josée Belzile, Amos; Sandra Brisson, Hauterive; Nancy Boulet, Arabesque Beauce; Sophie Brosseau, Sainte-Foy; Marc Ferland, Beauport; Nathalie Fortin, Limoilou; Benoît Lavoie, Baie-Saint-Paul; Myriam Lévesque, Baie-Comeau; Bernard Munger, Giffard; Kathleen Smith, Charlesbourg.

## Bouillabaisse...

Félicitations les plus sincères à

Anne Chouinard, du club de golf Alpin, qui a été choisie pour faire partie de l'équipe du Québec au prochain championnat canadien de golf junior féminin, à Calgary... Inutile de vous dire que M. et Mme Alfred Chouinard sont très fiers de cette réussite...

Il est maintenant définitif que Lucie Barma suivra le circuit de la Coupe du Monde en ski acrobatique, l'hiver prochain... Afin de l'aider financièrement, ses amis organisent une grande soirée au Holiday Inn de Sainte-Foy, le 22 septembre... J'aurai l'occasion d'y venir...

Seul un miracle peut sauver les Caribous de Québec d'une élimination rapide dans les séries de la Ligue provinciale de crosse junior... Le match de ce soir, contre les Aigles de Windsor, sera vraisemblablement le dernier de la saison devant les amateurs de Saint-Charles de Bellechasse... Même si les victoires ont été rares, les jeunes Caribous n'en ont pas moins donné le meilleur d'eux-mêmes, et on les en félicite...

Une compétition de voile pour classes quillard, dériveur et catamaran a lieu dimanche sur le lac Temiscouata... Le départ sera donné en face de la marina de Cabano, à 13h... C'est une course avec handicap pour la "Coupe Pomerleau marine"... J'ai déjà eu l'occasion de vous faire part de la course provinciale pour type dériveur 470, au club nautique Saint-Louis du Lac Saint-Joseph, samedi et dimanche...

Le rallye cycliste de lundi soir partira du centre d'achats Du-

berger, 2100, boulevard Père Leclerc, à 18h30... La distance prévue est de 21 kilomètres...

Le vétéran coureur Germain Bender sera le président d'honneur de la 4e présentation du 15 km des Foufleurs de Val Bédard. Plus de détails sur cette populaire course à pied doivent être annoncés lors d'une conférence d'information au début de la semaine... Il est toujours possible de contacter Aimé Michaud, 842-8481...

Le club de racquetball du Lac et la brasserie Labatt organisent un grand tournoi rencontre les 22 et 23 août... Le but de ce tournoi est de regrouper tous les participants du circuit Labatt Légère à l'approche d'une nouvelle saison... L'inscription a été fixée à \$10 et un intéressant programme est prévu... Jean-Marie Rondeau me promet qu'il y aura beaucoup de plaisir...

Le tournoi de golf du bar "Croc-Mitaine" aura lieu au club Mont-Tourbillon dimanche le 2 août... Cette journée comprendra également une course à voile et de l'équitation, suivi d'un souper au sanglier et d'une danse avec orchestre... Sylvie Cayouette, tél. 658-7052, est la responsable des inscriptions...

Juste avant mon départ pour vacances, on me rapporte que les amis Jean-Paul Gagné et Albert Bédard sont très malheureux... Selon mes informations, ils ont subi une humiliante défaite dans le match qui les opposait à Paul Thomassin et Maurice Bédard, au club de golf Orléans, hier après-midi... Les vainqueurs ont tout de même été invités à signer le livre des amis Albert Jean-Paul...

Roland SABOURIN



Le Soleil, André Pichette

Cela promet pour les séries éliminatoires de la LBJMQ. Les Alouettes de Charlesbourg et le Fiacre de Sainte-Foy devraient à nouveau s'y rencontrer, à moins de grosses surprises. Du côté baseball, le Fiacre l'a emporté 6-3, pour consolider son avance en tête de leur section.



Le Soleil, André Pichette

Claude Drouin est retenu, ici, par le signeur du Fiacre, René Garneau. Le receveur du Sainte-Foy s'en est pris à Mario Lepire, des Alouettes de Charlesbourg.

## Coupe de tennis Alcan

# Les Canadiens menacés de disparaître?

par Alain BOUCHARD

envoyé spécial du Soleil

CHICOUTIMI — Le nouveau circuit de tennis Alcan a été lancé pour permettre aux joueurs canadiens d'emporter des points ATP dans leur propre pays.

Ces points ATP (Association du tennis professionnel), traités dans un ordinateur quelque part à Dallas, sont en quelque sorte la monnaie du tennis international: non seulement ils constituent la cote mondiale du joueur professionnel mais ils indiquent même si un tennismen existe ou n'existe pas, sur le marché international. Le joueur "X" pourrait être flamboyant qu'il ne serait "rien" pour l'ATP, sans classement officiel.

C'est avec des points ATP, aussi précieux que des pépites d'or pour le tennismen, qu'on est finalement convié aux grands tournois internationaux, qu'on fait partie du grand cirque des Borg, McEnroe et cie, bref qu'on est sur la carte.

C'est le volume des bourses totales rattachées au tournoi qui détermine si ce dernier sera ou non pourvu de points ATP. Les joueurs professionnels sont eux-mêmes convenus de cette formule, il y a une dizaine d'années, se disant que de tous les systèmes possibles, celui-là risquait d'être le plus musclé, l'argent attirant nécessairement les bons joueurs.

Avenir fragile

Le premier circuit Alcan n'est pas

encore terminé que ses artisans se demandent déjà comment ils devront s'y prendre pour préserver la présence des joueurs canadiens dans la mêlée, à compter de l'an prochain.

"Car, explique Richard Legendre, arbitre en chef du circuit, il ne saurait être question de maintenir au Canada une tournée de compétition que les joueurs du pays devraient simplement se contenter de regarder passer."

D'abord parce que l'initiative vise précisément à stimuler et à faire coter l'élite canadienne et aussi parce qu'un commanditaire comme Alcan ne serait guère intéressé de patronner, en ce pays, un circuit entièrement dominé par les étrangers. Comme le dit André Massé, porte-parole de l'entrepris: "A Chicoutimi, par exemple, Stéphane un Bonneau est aussi important qu'un Bjorn Borg".

Une importante brigade de bons joueurs américains est tout de suite accourue à ce nouveau circuit satellite, dès sa première année d'existence. En plus de quelques Italiens, aussi. Et tout ce beau monde s'est bagarré avec tellement de fureur et d'aplomb que le tableau final des 16 meilleurs, au Grand Prix de Chicoutimi, ne comprenait plus que six joueurs canadiens, dont un seul Québécois, Bonneau en l'occurrence, rapidement catapulté du décor, dès la première ronde, mercredi.

Et, de fait, la disparition de Bonneau, Derek Segal et Kevin Cook, au premier tour, couronnaient déjà le

champion du circuit, avant même qu'il ait amorcé son match de deuxième ronde. L'Américain Mark Dickson devenait en effet intouchable, dans la colonne des points.

"Il faut favoriser la présence de Canadiens, fait valoir Legendre, mais pas sous forme de privilèges, ce qui enlèverait automatiquement du sérieux au circuit. Il reste deux solutions, donc: stimuler la participation de tous les meilleurs canadiens, dont les Glen Michibata et Martin Westerholme, absents cette année, et aussi voir à la formation de nouvelles têtes d'affiche."

Legendre et ses collaborateurs espèrent notamment que le circuit Al-

can deviendra une source d'inspiration pour les jeunes raquettes canadiennes tentées de faire carrière au tennis.

"Il était important, dit Legendre, que notre élite ait enfin un circuit prestigieux, car du côté populaire, le tennis est déjà en excellente santé. Les tournois prolifèrent, au niveau de la masse."

Arrache-coeur

Plusieurs ont déjà déploré l'absence des Réjean Genoie, François Synaghael (exception faite de sa présence à Québec) et Legendre lui-même sur le circuit Alcan.

## Les dernières Québécoises éliminées!

CHICOUTIMI (PC) — Les deux seules Québécoises encore en lutte après la première ronde des simples féminins du Grand Prix de tennis de Chicoutimi ont plié l'échine l'une après l'autre, hier, au deuxième tour de la compétition présentée au parc Rosaire Gauthier.

Vaincue 6-0 et 6-4 par Nina Bland, Diane Blondeau n'a pas caché sa déception suite à son revers. Elle s'en voulait de ne pas avoir débuté le match sur la même note que sa rivale. "J'ai commencé trop tard à faire

quelque chose. En première manche, je n'étais pas régulière et j'ai raté des coups faciles. Je manquais de concentration. En plus, elle a immédiatement débuté le match avec des boulets, soulignait Diane Blondeau après son match.

"Je croyais avoir de bonnes chances de battre Bland avant le match. Elle se contente de demeurer au fond du terrain et elle attend la balle. Si tu demeures au fond du court, il faut que tu sois meilleure qu'elle à ce niveau. Elle attend que son adversaire

commette des erreurs. Pour la battre, il faut mener le jeu", ajoutait la jeune Québécoise.

Blondeau terminera sa participation au circuit Canada 81 à un niveau qui ne lui déplait pas trop.

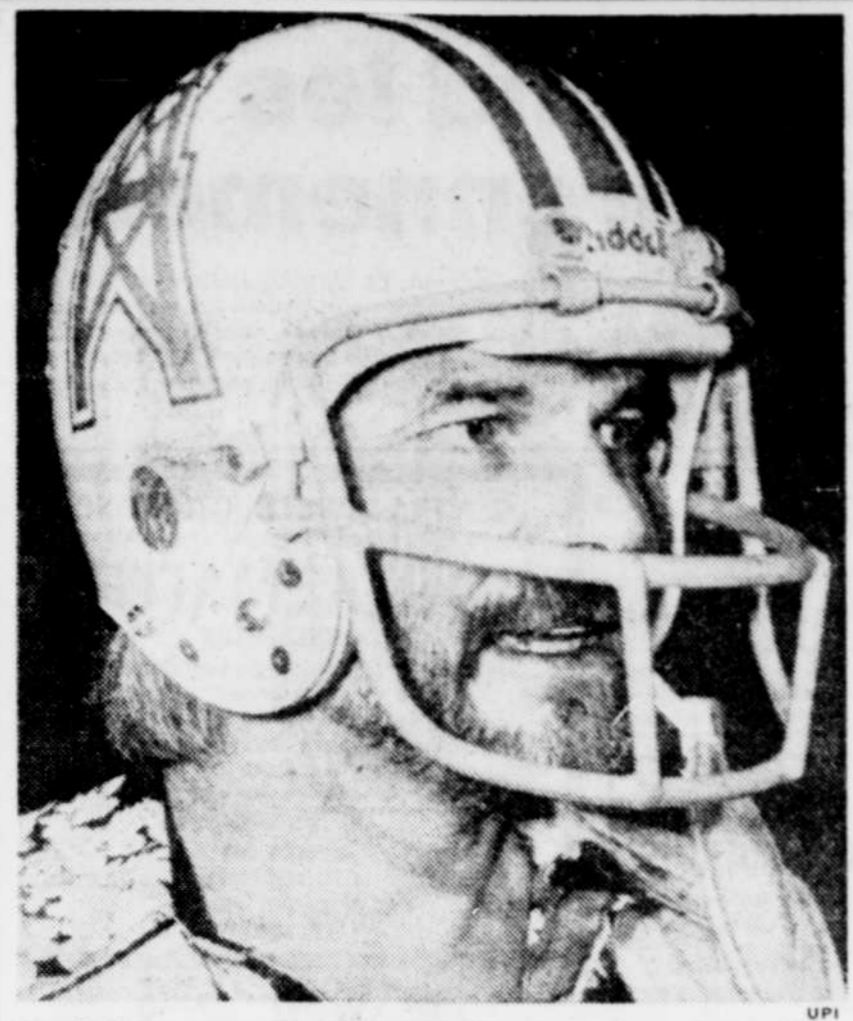
"Je crois que je terminerai 7e ou 8e. Ce n'est pas mal, même si je crois que j'aurais pu faire mieux".

L'autre Québécoise vaincue hier est Sylvie Tétrault. Celle-ci a été battue par Karen Kettenacker en deux manches de 6-3 et 6-4.

En demi-finale, aujourd'hui, Ket-

tenacker fera face à Angela Walker qui a eu le meilleur sur Jana Klepac par 6-4 et 6-3. De son côté, Nina Bland sera opposée à Jill Hetherington. Cette dernière a disposé de Karen Barbiero en quart-de-finale par 6-2 et 6-2.

Également, chez les hommes, en demi-finale, Dickson fera face à Roger Knapp, vainqueur de Terry Ward 6-4, 3-6 et 7-5. John Picken, qui a vaincu Bill Cowan 5-7, 6-4 et 6-3, sera opposé à John Davis. Ce dernier a disposé de Rick Meyers en deux manches qui ont nécessité des bris d'égalité.



Ken Stabler a connu une brillante carrière de 12 saisons dans la Ligue nationale de football.

# Stabler prend sa retraite

SELMA, Alabama (AP) — Henry Pitts, conseiller juridique du quart-arrière Ken Stabler, a indiqué hier que son client avait décidé de mettre un terme à une carrière de 12 saisons dans la Ligue nationale de football.

Pitts a indiqué que Stabler n'avait fourni aucune justification à cette décision soudaine. Stabler avait aidé les Oilers de Houston à se façonner un dossier de 11-5, la saison dernière, tout en conduisant à une participation aux séries d'après-saison, à titre de meilleurs deuxième.

Les Oilers avaient acquis ses services des Raiders d'Oakland avant le début de la saison 1980, en retour de ceux de Dan Pastorini, un autre quart-arrière.

Stabler ne s'est pas présenté à l'ouverture du camp d'entraînement des Oilers, hier matin, et a d'abord avisé la direction de son retard, alléguant qu'il avait des problèmes personnels à régler. Les Oilers ont immédiatement indiqué que Stabler avait reçu la permission de s'absenter, mais qu'il serait tout de même sujet à une amende de \$500 pour chaque jour de retard.

Pitts a précisé que Stabler n'avait pas l'intention de demander à la direction de renégocier son présent contrat ou de l'échanger à une autre formation.

Ed Biles, le nouvel instructeur des Oilers, a d'autre part révélé qu'en raison des derniers développements, Gifford Neilsen, le substitut de Stabler la saison dernière, deviendrait le quart régulier de l'équipe.

# Jeux régionaux de Québec Participation à la hausse

par Jean ST-HILAIRE

Recrudescence de la participation aux Jeux régionaux de Québec. Après avoir stagné aux alentours des 13-14000, entre 1976 et 1979, les Jeux d'été de Québec ont mobilisé 31,377 participants dans la région administrative no 3, l'an dernier, et devraient attirer entre 3,500 et 3,700 cette année.

Le jeune coordonnateur Bruno Déry n'est pas pour se plaindre de cette vendange. A titre récent d'animateur régional et provincial de la ringuette, le pendant féminin du hockey sur glace, il lui a fallu s'armer de résolution pour affronter les réticences et refus de plus d'un interlocuteur. Passé au Conseil des loisirs — région de Québec, en avril dernier, il veille désormais aux destinées d'une entreprise qui pour l'heure, présente tous les signes d'une renaissance.

Il y a plusieurs raisons à ce regain, selon lui. D'abord, le leadership de Jacques Plamondon, son prédécesseur maintenant à l'emploi de la Société des Jeux du Québec.

Son mérite aura été de sortir les Jeux régionaux des ornières du test de sélection préparatoire à la finale provinciale pour en faire une manifestation plus ouverte à la participation populaire. "Je partage totalement cette philosophie, émet Bruno Déry. Notre objectif reste la participation et il nous fallait faire quelque chose pour la hausser. Par rapport à sa population et comparativement aux autres régions, Québec avait une participation très faible."

Autre raison: l'augmentation du nombre de disciplines au programme. Dix-sept en 1980, 21 cette année. Les années précédentes, ça jouait dans les 14-15. Vingt et une cet été en regard des 15 au programme des finales provinciales de Hull-Aylmer-Gatineau. Les occasions de participation croissent en conséquence.

Il y a plus. On a fait un effort spécial pour aller au devant de la population. Les Jeux 1981 se déroulent sous le signe de la décentralisation territoriale, les compétitions se déroulant en pas moins de 28 endroits.

Pretons la programmation du week-end qui vient: balle-molle à Saint-Georges-Ouest, tennis sur les courts de cinq paroisses de Sainte-Foy, soccer à Saint-Augustin, water-polo aux Compagnons de Cartier, à Sainte-Foy; pétanque au parc Ferland, à Québec; cyclisme à Donnacona, et plongeon à l'Arpudrome, à Charlesbourg.

Enfin, les Jeux ont pu consacrer à l'animation une bonne partie des efforts et ressources qu'ils investissent

dans la promotion, par les années passées. La Laiterie Laval cueille les factures du matériel publicitaire.

On fait d'ailleurs un usage massif de dépliant, affiches et macarons (30,000). Des macarons surtout qu'on remet volontiers aux collaborateurs des Jeux, qu'ils soient membres de comités organisateurs des finales provinciales ou simples spectateurs. On veut ainsi accroître la pénétration des Jeux du Québec.

Conception faussée

Car l'idée est bien là: pour que les Jeux remplissent encore mieux leur rôle social, il faut les faire connaître de plus de Québécois encore.

"La conception qu'on se fait trop souvent des Jeux régionaux est faussée, opine Bruno Déry. On ne voit en eux qu'une épreuve de sélection en vue des finales provinciales. Voilà pourquoi nous voulons améliorer le volet de participation populaire."

Voilà pourquoi on veut que les adultes sachent qu'ils ont leur place aux Jeux du Québec. Aux Jeux régionaux s'entend. Cet été, la natation, le cyclisme et le football ont organisé des réunions populaires. Le cyclisme dimanche des épreuves s'adressant à toutes les catégories, dont des courses distinctes pour les licenciés. Le vétéran peut donc s'amener à la ligne de départ sans craindre le ridicule, en vélo à pneus ballon s'il le veut!

Bruno Déry rêve d'ailleurs de la multiplication de ces épreuves libérées des contrôles paperassiers, aux Jeux régionaux. Parfait néophyte de la pagaie, il a tâté avec ravissement et sans obligation du canoë-kayak en eau vive, dimanche dernier. Suffit d'essayer pour aimer, selon lui. Les responsables

de la discipline envisagent de monter une programmation populaire pour les Jeux d'été 1982.

Les Jeux régionaux n'encouragent pas que les seuls acteurs du terrain; ils veulent aussi reconnaître la participation des acteurs des coulisses en leur remettant la médaille du participant frappée par Alcan. Pas de Jeux sans ces volontaires organisateurs, arbitres et officiels. Ils représentent une industrie dont on ne peut évaluer la contribution au PNB. Une industrie généreuse qui doit tolérer la participation intéressée de quelques adultes...

Oui, dans certains sports collectifs, les Jeux régionaux doivent payer pour l'arbitrage...

Heureusement pour les Jeux du Québec, la bonne volonté continue de servir de monnaie d'échange dans la majorité des disciplines.

# Pas de déboire financier pour le "77" de l'Ancienne-Lorette

par Pierre-Paul NOREAU

Le "77" de l'Ancienne-Lorette n'a connu aucun déboire financier cette saison et la ville n'a eu à éponger aucun déficit.

Visiblement outré par la teneur d'un texte paru dans LE SOLEIL hier, le conseiller municipal M. Paul-André Robitaille a tenu à faire cette rectification quant à l'administration de l'équipe de hockey junior "B". M. Robitaille s'est senti personnellement visé par cette critique, ayant agi comme trésorier au sein de l'équipe de gestionnaires bénévoles qui avait charge du club.

Il explique que l'équipe a connu un déficit réel de \$200 sur un budget global de \$41,748. "C'est un peu fort de parler de déboire financier puisque les gens qui s'occupaient du club ont eu à déboursier \$50 chacun de leur poche." Quant à la contribution directe de la ville, elle se résume à \$2,195 selon ses calculs. La ville a investi avec les heures de glace, mais a retiré via le coût de la franchise, la taxe d'amusement et les profits du restaurant. Le conseiller souligne également toute la publicité qu'a retirée la ville par son équipe de hockey. Lors d'un voyage à Denver, les représentants de l'Ancienne-Lorette avaient fait bonne figure en remportant quatre matchs en cinq, rappelle M. Robitaille. "Pour ce voyage à un coût de \$9,000 à l'équipe, la ville a

donné \$200 lors du patinothron."

Jugeant "comme toute que le "77" faisait figure "d'enfant pauvre" par rapport à la plupart des autres formations du circuit junior "B", M. Robitaille a conclu en disant à propos du protocole intervenu entre les nouveaux gestionnaires et la ville, que cette dernière "s'en tirait vraiment à très bon marché dans cette affaire".

Souhaitant la meilleure des chances aux nouveaux administrateurs, M. Robitaille a offert sa collaboration si nécessaire, expliquant s'être retiré du domaine du hockey cette saison afin de prendre un peu de repos après plusieurs années au service du hockey à l'Ancienne-Lorette, et pour faire place à des éléments plus jeunes et plus dynamiques.

# Tir au pistolet: des succès pour le Québec

GRANBY (C) — Le Québec connaît des succès qu'il n'a jamais réalisés au championnat canadien de tir au pistolet. L'an dernier, les Québécois avaient mérité quatre médailles, tandis qu'avant encore deux jours de compétitions cette année, les tireurs du Québec en ont amassés plus d'une quinzaine.

Parmi les plus récentes, Claude Beaulieu, de Québec, et Jocelyn Langlois, de Granby, ont respectivement enlevé l'or et le bronze dans la catégorie des experts, au tir rapide.

D'autre part, en compétition par équipes au tir rapide, l'équipe québécoise a mérité l'or, devant par six points la Colombie-Britannique.

En percussion centrale, le Québécois Michel Ménard a enlevé l'argent dans la catégorie des maîtres.

Pour reprendre dans le domaine individuel au tir rapide, les Américains ont enlevé les trois premières positions dans la catégorie des maîtres, alors que le premier canadien, Jim Timmerman, d'Alberta, arrivait en quatrième place, neuf points derrière le vainqueur.

Chez les tireurs d'élite, John Stevenson d'Ontario, a enlevé le premier rang, alors que, chez les franc-tireurs, Serge Perras, de Roxton Falls, près de Granby, enlevait la troisième place.

En percussion centrale, l'Américain Kenneth McNally a remporté la victoire chez les maîtres grâce à une marque de 586 points, sur une possibilité de 600.

Au barrage, Michel Ménard, de Nicolet, a eu le dessus sur Laszlo Decsi, d'Ontario, pour enlever le deuxième rang.

# Les chiffres du sport... les chiffres du sport... les chiffres du sport

## golf

**HOMMES**

Résultats du tournoi de la PGA, disputé à Williamsburg, VT.

Bob Gilder	35-33-48
Jim Booris	35-36-71
John McCough	34-35-69
Bob Murphy	37-32-69
Jack Newton	37-32-69
Ben Crenshaw	35-34-69
D. A. Weir	35-36-71
Garvin Levenson	34-35-69
Don Levin	35-35-70
Bill Coles	37-33-72
Wayne Levi	38-32-79
Butch Baird	39-31-70
Jack Bromer	34-36-70
Bill Britton	36-34-70
Terry Diehl	37-33-70
Dave Eichelberger	34-36-70
Lee Elder	35-35-70
Miller Barber	35-35-70
David Thore	40-30-70
Scott Hoch	35-36-71
Mike Sullivan	38-33-71
Doug Tewell	38-33-71
Bill Rogers	34-37-71
Roger Maltbie	35-36-71
Bob Byman	37-34-71
Gary Player	36-35-71
Vance Heafner	36-35-71
Jim Simons	37-34-71
Howard Twitty	39-32-71
Pat McGowan	37-35-72

## baseball junior

**BASEBALL JUNIOR**

**CLASSEMENT**

Section Est

	G	P	Moy	Diff
Hier				
St-Foy	27	7	150	—
Charlebourg	21	10	147	21-2
T. Rivieres	22	14	111	5
Showings	19	14	111	5
Québec	4	30	118	72
Grand-Mère	2	32	109	24
Section Ouest				
Lasalle	22	7	150	—
St-Jean	17	12	156	5
Coaticook	16	12	171	51-3
Valleyfield	15	13	156	7
St-Laurent	11	21	144	13

## football

**LIGUE CANADIENNE**

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

Calgary en Saskatchewan

Demain

Ottawa en Colombie-Britannique

Toronto à Hamilton

Dimanche

Edmonton à Montréal

## baseball bantam

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

Conférence de l'Ouest

	G	P	Moy	Pts	
C.B.	2	0	80	37	4
Edmonton	2	1	105	49	4
Winnipeg	2	1	81	81	4
Saskat.	1	1	39	42	2
Calgary	1	1	36	36	2

## Jeux du Québec: Finales régionales

Voici l'horaire complet des finales régionales des Jeux du Québec qui auront lieu durant la présente fin de semaine:

**AUJOURD'HUI**

Balle-molle terrain de Saint-Georges-Ouest, Beauce-bantam et midjet, garçons et filles.

Soccer-football au campus Notre-Dame-de-Foy, Saint-Augustin, pee-wee, garçons et filles.

Tennis: sur les courts de la ville de Sainte-Foy, bantam, minime, cadet et junior, garçons et filles.

**SAMEDI**

Balle-molle: autres rencontres sur le terrain de Saint-Georges-Ouest.

Soccer-football: suite de la compétition au campus Notre-Dame-de-Foy.

Tennis: deuxième journée de rencontres, courts de la ville de Sainte-Foy.

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## tennis

Les résultats des matchs de quarts de finale disputés hier sur les courts du parc Rosaire-Gauthier de Chicoutimi:

**Simples hommes**

Mark Dickson déf. Cor Stansbury 4-6, 6-3

Roger Knapp déf. Terry Ward 4-6, 3-6, 7-5

John Picken déf. Bill Cowan 5-7, 6-4, 6-3

John Davis déf. Rick Meyers 7-6, 7-4

**Simples femmes**

Nina Bland déf. Diane Blondeau 6-0, 6-4

Jill Hetherington déf. Karen Barbiero 6-2, 6-7

Karen Kellenacker déf. Sylvia Tetreault 6-3, 6-4

Angela Walker déf. Jano Klépac 6-4, 6-3

**Doubles hommes**

R. Meyers/D. Metz déf. A. Chandronnais/M. Novak 6-4, 6-3

J. Brobec/J. Picken déf. M. Turner/C. Stansbury 6-2, 6-4

M. Dickson/R. Knapp déf. B. Cox/R. Gobova 7-6, 7-4

J. Davis/T. Ward déf. N. Montadi/P. O'Donoghue 7-6, 5-2

## baseball senior

**CLASSEMENT**

Section Est

	G	P	Moy	Pts
Hier				
St-Foy	27	7	150	—
Charlebourg	21	10	147	21-2
T. Rivieres	22	14	111	5
Showings	19	14	111	5
Québec	4	30	118	72
Grand-Mère	2	32	109	24
Section Ouest				
Lasalle	22	7	150	—
St-Jean	17	12	156	5
Coaticook	16	12	171	51-3
Valleyfield	15	13	156	7
St-Laurent	11	21	144	13

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball bantam

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## soccer

**LIGUE NORD-AMERICAINE**

Hier

Aucun match

Aujourd'hui

Vancouver à Calgary

Dallas à Seattle

Fi. Lauderdale en Californie

Demain

New York à Montréal (14:00)

Minnesota à Washington

Atlanta à Jacksonville

Edmonton à Tulsa

San Diego à Portland

San Jose à Los Angeles

**CLASSEMENT**

Division Est

	G	P	Bt	Pb	Pts	
New York	19	5	67	37	53	165
Montréal	12	19	41	42	112	41
Washington	12	14	44	43	104	38
Toronto	5	20	31	60	31	61

Division Sud

	G	P	Bt	Pb	Pts	
Atlanta	15	9	51	39	43	131
Ferli Lauderdale	15	9	41	28	31	113
Tampa Bay	12	15	50	47	43	111
Jacksonville	12	13	35	29	29	95

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0

## baseball pee-wee

**CLASSEMENT**

Conférence de l'Est

	G	P	Moy	Pts		
Hamilton	2	1	0	86	59	2
Ottawa	1	2	0	44	125	2
Montreal	2	0	42	183	2	
Toronto	0	3	0	45	74	0



**Pension indexée**

Un juge des tribunaux de la famille a rompu avec la tradition en Ontario en imposant, sans qu'on lui en fasse la demande, une clause d'indexation au coût de la vie à la pension alimentaire que devra verser un mari à l'épouse dont il est légalement séparé.

Le juge Rosalie Abella a diminué, en fait, le montant de la pension de M. Sultan Moosa à sa femme Jennifer et sa fillette de trois ans, Keetrie (sur la photo), mais a décrété que la somme mensuelle devait être indexée automatiquement une fois l'an.

M. Moosa, depuis 1979, donnait \$500 par mois pour sa femme et \$50 par semaine pour son enfant. Il ne versera plus que \$100 par mois pour sa femme (qui s'est trouvée un emploi) et \$300 par mois pour Keetrie.

Pour ce qui est du taux d'indexation, ce sera le moins élevé de l'augmentation du coût de la vie au cours de l'année ou des revenus de M. Moosa.

# Règlements sur les installations septiques

## Un travail énorme attend les inspecteurs de l'Environnement

L'Association des inspecteurs municipaux de l'Environnement du Québec (AIMEQ) juge le nouveau règlement québécois sur les installations septiques des maisons isolées le plus complet et aussi le plus complexe de tous ceux déjà en vigueur dans les États nord-américains.

Au moment de la mise en application généralisée de ce règlement, le 1er janvier 1983, c'est, selon M. François Poirier, président de l'AIMEQ, un mandat énorme qui attendra les inspecteurs municipaux: celui d'inspecter plus de 200,000 installations septiques existantes.

"Jamais un simple règlement provincial n'aura provoqué une telle relance économique à si peu de frais pour le gouvernement. La correction ou la reconstruction des installations défectueuses, au coût moyen de \$2,000, amènera des investissements de la part des citoyens, de l'ordre de \$400 millions. Le nombre des inspecteurs municipaux passera de 496 à 1,200, et les fabricants de fosses septiques ainsi que des milliers d'ouvriers, entrepreneurs, excavateurs, plombiers, vendeurs et distributeurs tireront alors des revenus substantiels de l'application de ce règlement provincial", de poursuivre M. Poirier.

**Prestige rehaussé**

Le ministre de l'Environnement annonçait aussi que la profession d'inspecteur municipal de l'environnement verrait par là son prestige rehaussé. "Les inspecteurs doivent aujourd'hui se contenter de revenus variant de \$160 (salaire minimum) à \$350 par semaine", fait remarquer M. Poirier. Pourtant l'inspecteur municipal est un officier assermenté, chargé de faire appliquer des règlements souvent complexes. Sa tâche serait plus "vivante" si au moins il avait l'assurance d'être à l'abri des contraintes politiques. Au lieu de cela, l'inspecteur municipal est engagé selon le bon vouloir du conseil municipal.

Par ailleurs, M. Tony LeSauter, celui qui avait vu surgir les problèmes de l'inspecteur municipal et fut initiateur du projet de règlement des installations septiques au Québec dès 1966, a créé en

1979 le programme d'aide technique aux inspecteurs municipaux. Mais comme le note M. Poirier, "M. LeSauter, actuellement directeur de l'aménagement des lacs et cours d'eau au ministère de l'Environnement, ne peut compter que sur six fonctionnaires pour dispenser des cours de per-

fectionnement. Et l'AIMEQ s'attendait à ce que le ministre annonce une hausse des effectifs du programme d'aide technique, dans la proportion d'un technicien pour 100 inspecteurs, soit un minimum décent de 12 pour 1,200 inspecteurs qui seront en fonction."

### carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page composer 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc, aux hommes et aux femmes.

**PHARMACIEN(ENNE)**  
Travail à temps complet. Clinique médicale St-Agapit  
656-1783  
1-599-2552

**VENDEURS(EUSES) DE CHAUSSURES**  
Avec expérience pour centre d'ajustement.  
Pour information: 651-7418

**CONCIERGE demandé**  
Couple pour effectuer l'entretien d'une école privée. Logement fourni. Salaire à discuter.  
Se présenter au: Collège O'Sullivan de Québec 600, rue St-Jean, Québec

**BAPTISTE TOUCHATOU INC.**  
200, Route de l'Eglise St-Romuald, Qué.  
demande un(e) vendeur(euse)  
avec expérience dans quincaillerie et matériaux de construction.  
Salaire selon qualifications.  
Téléphoner à GINETTE GINGRAS 839-0621

**SERVEURS(EUSES) DEMANDES(ES)**  
— Avec expérience, — âge 21 ans et plus.  
Prête d'apporter curriculum vitae avant 17h00 le mercredi 29 juillet 1981 au  
**Restaurant La Chaudronnée**  
Centre d'achats Place Québec, 5, Place Québec, Québec

**INGENIEUR EN GENIE CIVIL**  
QUALIFICATIONS:  
— Entre 2 et 3 ans d'expérience dans le domaine du génie municipal ou sanitaire.  
**TECHNICIEN(NE) EN GENIE CIVIL**  
QUALIFICATIONS:  
— Entre 2 et 3 ans d'expérience dans le domaine du génie municipal.  
Conditions de travail:  
Avantages sociaux et salaire à discuter selon la compétence.  
Faire parvenir votre curriculum vitae ou téléphoner pour entrevue avec:  
**Monsieur Roger Asselin, ing. AIREAUTECH INC.**  
775, av. St-Jean-Baptiste Suite 113, Québec, Qué. G2E 5G5  
Tél.: 871-2368

## Hydro chargée du programme de conversion à l'électricité

OTTAWA (PC) — C'est Hydro-Québec qui administrera au Québec le programme fédéral de conversion du mazout à l'électricité des systèmes de chauffage.

C'est ce qu'a annoncé hier, le ministre fédéral de l'Energie, M. Marc Lalonde, après en être venu à une entente avec son homologue québécois, le ministre Yves Duhaime.

Le programme vise à inciter les consommateurs de mazout à convertir leur système de chauffage à d'autres formes d'énergie en leur offrant, pour une résidence unifamiliale des subventions impossibles couvrant 50 pour 100 des coûts de conversion jusqu'à un maximum de

\$800; par ailleurs, les maisons à logements multiples pourront bénéficier de subventions impossibles allant de \$1,000 à \$5,500.

Hydro-Québec distribuera les formules de demande et en fera la vérification, une fois remplies, et assurera la diffusion du matériel d'information ayant trait au programme.

Les ministres Lalonde et Duhaime ont convenu que toutes les conversions du mazout à l'électricité depuis le 28 octobre 1980 seront admissibles en autant qu'elles satisfassent aux critères déjà établis.

Le gouvernement du Québec compte, pour sa part, imposer deux conditions additionnelles qui devraient entrer en vigueur le 1er octobre 1981 et que le gouvernement canadien intégrera à son programme quant à son application au Québec.

D'abord, l'obligation de conserver et d'utiliser son système central de distribution de chaleur s'il est en bon état, puis satisfaire aux exigences du programme d'efficacité énergétique du Québec.

## L'accès des femmes dans les tavernes sera limité

(PC) — Le vice-président de la Régie des permis d'alcool du Québec, Me André Laurence, a apporté certaines précisions, hier, sur la nouvelle réglementation touchant l'admission des femmes dans les tavernes.

Ainsi donc, les personnes de sexe féminin seront désormais admises dans les tavernes dont le propriétaire aura demandé et obtenu un permis d'exploitation de taverne après le 31 octobre 1979.

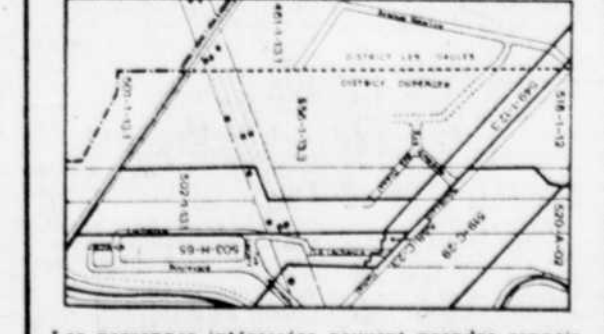
Quant aux détenteurs de permis de taverne qui possédaient ce permis avant le 31 octobre 1979 ou dont la demande de permis avait été produite avant cette date, ils ont l'option de maintenir ou non l'interdiction d'employer ou d'admettre des personnes de sexe féminin dans leur établissement à la condition que leur permis n'ait pas été révoqué depuis cette date.

Cette option s'applique également à un détenteur qui achète ou reprend possession d'une taverne qui existait avant le 31 octobre 1979.



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une séance tenue le 13 juillet 1981, le Conseil municipal de la Ville de Québec a adopté en première lecture le projet de règlement numéro 2795 modifiant le règlement numéro 2272 "Concernant l'urbanisme dans les districts Les Saules, Neufchâtel, Duberger et Charlesbourg-Ouest", dans le but:

- de remplacer le deuxième paragraphe de l'alinéa c de l'article 10.1.2 du règlement 2272 par le suivant: "La hauteur maximale de l'entrepasage ne doit pas excéder vingt pieds (20') (6,096 mètres) et une clôture opaque d'une hauteur minimale de six pieds (6') (1,8288 mètres) doit entourer la superficie réservée de l'entrepasage";
- de créer dans le district Duberger, et plus particulièrement dans une partie du parc industriel Frontenac, une nouvelle zone située à l'ouest de la limite du quartier Les Saules et au sud de la voie de chemin de fer, et d'y assouplir les normes d'entrepasage extérieur tout en préservant le caractère résidentiel de certains lots avoisinants en créant à cette fin une nouvelle zone 355-1.13.3 à même la zone 302-1.13.3 qui est réduite d'autant, le tout tel que démontré sur le plan ci-après illustré;
- en appliquant dans la nouvelle zone 355-1.13.3 le nouveau code de spécification 13.3, le tout tel qu'il apparaît des plans numéros 170, 171, 172, 180, 181 et 182 du service de l'Urbanisme de la Ville de Québec en date du 8 juillet 1981 qui sont joints au présent projet de règlement pour en faire partie intégrante;
- en modifiant l'annexe A du règlement 2272 en y remplaçant le plan numéro 170 en date du 8 juin 1981, le plan 171 en date du 8 juin 1981, le plan numéro 172 en date du 8 juin 1981, le plan 180 en date du 27 novembre 1978, le plan numéro 181 en date du 29 juin 1979 et le plan numéro 182 en date du 29 novembre 1978 par les nouveaux plans numéros 170, 171, 172, 180, 181 et 182 préparés par le service de l'Urbanisme de la Ville de Québec en date du 8 juillet 1981, faisant partie intégrante du présent projet de règlement;
- en ajoutant le nouveau code de spécification 13.3, le tout tel qu'il apparaît de la nouvelle page du cahier des spécifications contenant les codes de spécifications 13 à 13.3 jointe au présent projet de règlement en annexe 2 pour en faire partie intégrante;
- en modifiant en conséquence l'annexe B du règlement 2272 en y remplaçant la page du cahier des spécifications contenant les codes de spécifications 13 à 13.2 par la nouvelle page du cahier des spécifications comprenant les codes de spécifications 13 à 13.3 jointe au présent projet de règlement comme annexe 2.



Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance dudit règlement en s'adressant au Bureau du Greffier de la Ville, chambre 313. Prière de noter que le Bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.

Le Greffier adjoint de la Ville  
Pierre Angers, avocat

Québec, le 21 juillet 1981

Gouvernement du Québec  
**Régie des permis d'alcool du Québec**

### AVIS DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

A cause de la grève des postes, la Régie des permis d'alcool du Québec tient à informer la population qu'il lui est impossible de transmettre à tous les journaux régionaux les demandes de permis d'alcool pour publication.

En conséquence, toute personne intéressée à connaître les demandes de permis d'alcool pourra le faire en consultant les quotidiens Le Soleil et La Presse.

De plus, la loi oblige chaque requérant de permis à afficher bien à la vue, à la porte de son établissement ou sur les lieux du futur établissement, un avis de sa demande.

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et déposé à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente (30) jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être déposée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 125, rue Dalhousie, Québec ou 1, rue Notre-Dame est, Bureau 9, 200, Montréal.

La Régie reprendra ses publications dans les journaux régionaux dès qu'il lui sera matériellement possible de le faire.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
<b>MARCOUX, Elisabeth</b> Le Ruptile	Restaurant-Danse spectacles selon l'article 12.06 Bar-Danse spectacles selon l'article 12.06	Tête-à-la-Baleine Côte - Nord-du-Gaiffe-Saint-Laurent (s.d.)
<b>RODRIGUE, Gahen</b> Restaurant Yo-Yo Entr.	(1) Bar-Danse additionnel (modification)	Bureau Hamel St-Jean-de-la-Lande (paroisse)
<b>AMUSATEK INC.</b> Bar-Disco 343	Augmentation de capacité de (1) Bar-Danse spectacles existant (modification)	343, 5e Rue Shawinigan (cité)
<b>MOREAU, Eteme</b> Auberge du Sommet	(1) Restaurant-spectacles-Terrasse (1) Bar-spectacles-Terrasse additionnel (modification)	St-Benoit-Abbé Packington (paroisse)
<b>DESCHENES, Roger</b> Aux Gémoux Entr.	EPICERIE	37, 2e Avenue Forestville (ville)
<b>HUDON Charles et CHRETIEN Yves</b> La Pocatière Texaco Entr.	EPICERIE	Route 132, C.P. 635 Ste-Anne-de-la-Pocatière (paroisse)
<b>PLACE D'ESTRIE INC.</b>	2 Bars dans théâtre	53, Wellington nord Sherbrooke (cité)
<b>ES QUALITE DE FIDUCIAIRE DU RESTAURANT AU COQ NORMAND INC.</b>	Changement de capacité du Bar danse	1768, Dollard Lasalle (cité)
<b>STATION DE SERVICE GERMAIN SIMARD INC.</b> Dépanneur Sonic	1 épicerie	280, 9e Avenue Iberville (ville)
<b>MAYER, Denis</b>	1 Restaurant / 1 Bar danse / 1 Bar	50, St-Faustin St-Jérôme (cité)
<b>101482 CANADA INC.</b>	1 Bar / 3 Restaurants	6705, Chemin Côte-de-Liesse St-Laurent (cité)
<b>GIBORSKI, Bernard</b>	1 Brasserie	514, rue Atwater Montréal (cité)
<b>HOTEL GRAND CONTINENTAL INC.</b>	2 Bars danse et spectacles / 2 Restaurants	7700, Chemin Côte-de-Liesse St-Laurent (cité)

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

**YAMAHA MOTEUR DU CANADA LTEE**

RECHERCHE UN  
**REPRESENTANT DE DISTRICT**  
pour la mise en marché de produits récréatifs

**Territoire:** Basse Côte nord et Est du Québec

**Tâche:** Gérer un réseau de détaillants existant et rechercher de nouveaux détaillants là où le besoin s'en fait sentir.

**Qualifications:** Le candidat idéal aura plusieurs années d'expérience dans la vente au niveau de la distribution, bien organisé, travailleur, communicatif et libre de voyager.

**Avantages:** Bénéfices marginaux, salaire et bonis, voiture.

Faire parvenir un curriculum vitae à l'adresse suivante ou composer (514) 655-3840

**Yamaha Moteur du Canada Ltée**  
Attention: M. R. Lamothe  
1301, rue Ampère  
Boucherville, Québec J4B 5Z5

## CONSERVATOIRES DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

**Professeurs occasionnels**

Les candidats qui désirent enseigner dans les conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec, à titre de professeurs occasionnels pour l'année scolaire 1981-1982, peuvent soumettre leur candidature à la Direction du personnel du ministère des Affaires culturelles.

**Disciplines et lieux de travail**

**MUSIQUE**

- **Montréal**  
Guitare - 6 périodes/semaine  
Tuba - 4 périodes/semaine  
Phonétique italienne - 2 périodes/semaine
- **Québec**  
Piano-complémentaire - demi-temps  
Répétiteur-orchestre (vents) - 2 périodes/semaine
- **Trois-Rivières**  
Piano-accompagnement - plein temps  
Piano-complémentaire - demi-temps  
Flûte - 13 périodes/semaine  
Analyse musicale - 6 périodes/semaine
- **Hull**  
Trombone et tuba - 6 périodes/semaine  
Clarinette - 6 périodes/semaine  
Contrebasse - 2 périodes/semaine  
Jazz - 3 périodes/semaine  
Analyse musicale - 3 périodes/semaine
- **Chicoutimi**  
Basson - 6 périodes/semaine
- **Rimouski**  
Violoncelle - demi-temps
- **Val-d'Or**  
Flûte et matières théoriques - plein temps  
Violon - 6 périodes/semaine

**ART DRAMATIQUE**

- **Montréal**  
Interprétation - 4 périodes/semaine

**EXIGENCES**

Avoir obtenu un prix ou un diplôme équivalent d'un conservatoire d'État ou d'une école supérieure ou avoir obtenu un diplôme universitaire jugé équivalent.

ou

Avoir obtenu un prix ou être lauréat d'un concours national ou international.

et

Avoir poursuivi une carrière artistique ou pédagogique objectivement prouvée par le dossier et reconnue dans la spécialité.

**TRAITEMENT**

Le traitement des professeurs occasionnels (demi-temps et plein temps) est fixé selon les échelles de rémunération correspondantes aux classements et échelons obtenus par les candidats.

Le traitement des professeurs occasionnels (à la leçon) peut varier de 30,61 \$ à 41,74 \$ par période selon le classement obtenu.

**INSCRIPTION**

Un curriculum vitae complet ainsi que tout autre document pertinent à l'appui de la candidature doivent être acheminés

**AVANT 16 H 30, LE 31 JUILLET 1981, à l'adresse suivante:**  
Ministère des Affaires culturelles  
Direction du personnel  
a/s Madame Claire Harvey  
225, Grande Allée est  
4<sup>e</sup> étage  
Québec QC  
G1R 5G5

Après cette date, les candidats admissibles seront convoqués pour un examen et un classement devant un jury de sélection.

Ministère des Affaires culturelles  
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec